

Accord des journalistes approuvé aux Éditions de l'Avenir

PRESSE ♦ Les journalistes des Éditions de l'Avenir, réunis ce lundi matin en assemblée générale, ont approuvé par applaudissements l'accord social conclu durant le week-end par l'Association des journalistes professionnels (AJP) et la Société des rédacteurs (SDR) avec la direction du groupe. Cet accord facilite les départs en RCC (régime de chômage avec complément d'entreprise) et les départs

volontaires : restent quatre licenciements secs, auxquels des alternatives peuvent encore être cherchées.

À l'unanimité moins une abstention, les délégués AJP et de la SDR ont aussi été mandatés pour aider à régler le problème de la direction de la rédaction.

Par ailleurs, ce lundi, les Éditions de l'Avenir ont été reconnues en restructuration, ce qui autorise la mise en œuvre du plan social.